

Réf: Dossier 301663

Avis de constitution

SOCIETE « VAN'OPTIC »

Siège ABIDJAN, KOUMASSI, CAMP COMMANDO,  
PRES DE LA STATION SHELL, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 21 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « VAN'OPTIC »

Objet : Le commerce de détail d'optique : Vente et montages de verres correcteurs, vente de lunettes, vente de lentilles de contact, vente de produits d'entretien pour lunettes et les lentilles, ventes d'articles divers. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, KOUMASSI, CAMP COMMANDO,  
PRES DE LA STATION SHELL, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle GUESSAN LOU TRAH VANESSA JOANE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01533 du 08/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI